

CONNEXIONS #11

CDG60

LA LETTRE D'ACTUALITÉS DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE

EDITO



DÉCRET SUR LA REVALORISATION DU TAUX DE COTISATIONS CNRACL

Pour faire face à une dégradation des comptes de la CNRACL, un décret du 30 janvier 2025 confirme l'augmentation des taux de cotisation employeur de 3 points sur 4 ans.

Le taux de cotisation patronale en vigueur passera donc de 34.65 % en 2025 à 43.65 % en 2028. La rémunération brute va ainsi augmenter de 5% en 4 ans (de 2012 à 2028, les taux de cotisations employeur seront passés de 27.3% à 43.65% de l'assiette salariale de base, soit une augmentation de 60% en 15 ans) sans aucun effet sur le salaire net des agents des deux fonctions publiques.

Au regard des impacts lourds pour nos collectivités, il nous semblait nécessaire de vous partager une étude complète sur le sujet reprenant les éléments de synthèse de la mission flash de la cours des comptes. Retrouvez-là en [cliquant ici](#)

SERVICE PAIE



Vous êtes une collectivité, un établissement public et la confection des bulletins de paie s'avère être trop chronophage ? Pensez à faire appel au Centre de Gestion de l'Oise pour faciliter votre quotidien.

Le service Paie à façon se charge de réaliser pour vous tous les états de la paie et vous permet de bénéficier de nombreux avantages en termes d'accompagnement, d'expertise, de sécurisation tout en vous dégageant du temps pour d'autres tâches.

Cette prestation vous permettra de vous décharger de la réalisation de vos paies (agents et élus), des déclarations de cotisations obligatoires et de la déclaration sociale nominative (DSN) pour un coût très avantageux.

Vous pouvez retrouver la tarification sur notre site [Paie à façon - CDG 60](#)

Il est à noter que notre logiciel nous permet une intégration d'un nombre limité de collectivités mais soyez certain que nous mettrons tout en œuvre pour permettre votre adhésion dans les meilleurs délais possibles si vous êtes intéressés par ce service.

PSC, OU EN EST- ON ?



Depuis janvier 2025, les employeurs publics doivent proposer une couverture prévoyance maintien de salaire à leurs agents et participer au financement.

Vous avez été nombreux à faire confiance au CDG60 qui a retenu « TERRITORIA » au terme d'une consultation.

De fait, entre décembre 2024 et janvier 2025, nous sommes passés de 60 à 190 collectivités adhérentes au contrat. La gestion de cette période transitoire n'a pas été sans difficulté pour l'assureur dont la plateforme a été submergée.

Le CDG60 a donc alerté son partenaire pour connaître les raisons des difficultés rencontrées par les collectivités territoriales. Au terme d'une réunion qui s'est tenue vendredi 21 mars 2025, TERRITORIA s'est engagé à un retour à la normale dès mi-avril 2025.

Plusieurs collectivités n'ont pas pu effectuer les appels à cotisations de leurs agents. TERRITORIA assure que la période de couverture a bien démarré au 01/01/2025 (particulièrement important en cas d'un fait générateur qui se serait produit sur la période de janvier à mars) et propose un échelonnement des rappels des cotisations d'ici au 31/12/25.

LA PROMOTION INTERNE - SESSION 2025



Lancement de la campagne de promotion interne « de droit commun » - Session 2025

La campagne annuelle de promotion interne « de droit commun » ouvrira, pour la session 2025, le mardi 2 avril 2025 jusqu'au lundi 2 juin 2025 inclus. L'arrêté d'ouverture du Président du Centre de Gestion de l'Oise sera publié le 2 avril 2025 sur notre site Internet [en cliquant ici](#). Vous y trouverez les quotas ouverts par cadres d'emplois.

Vous trouverez le formulaire de saisine et tous les documents relatifs à la promotion interne sur notre site Internet dans l'onglet dédié « Procédure de promotion interne » [en cliquant ici](#).

Afin de vous accompagner dans cette procédure, le Pôle juridique et Carrières organise deux webinaires le **mercredi 2 avril 2025 de 10h à 12h** et le **jeudi 3 avril 2025 de 10h à 12h**.

- Pour les inscriptions du webinaire du 2 avril, [veuillez cliquer ici](#).
- Pour les inscriptions du webinaire du 3 avril, [veuillez cliquer ici](#).

PROCHAINES RÉUNIONS D'ACTUALITÉS STATUTAIRES

A la suite de la parution de la loi de finances pour 2025 et de la loi de financement de la sécurité sociale 2025, mettant ainsi fin à l'incertitude budgétaire et confirmant certaines réformes impactant la fonction publique, le Pôle Juridique et Carrières organise deux webinaires d'actualités en distanciel le mardi 1er avril de 9h30 à 12h et le jeudi 3 avril de 14h à 17h pour aborder l'actualité de la fin d'année 2024 et celle de ce début d'année 2025.

Pour vous inscrire au **webinaire du 1er avril**, [veuillez cliquer ici](#).

Pour vous inscrire au **webinaire du 3 avril**, [veuillez cliquer ici](#).

LA RÉDUCTION DE LA RÉMUNÉRATION PENDANT UN CONGÉ MALADIE ORDINAIRE

ACTUALITÉS JURIDIQUES



À compter du 1er mars 2025, la rémunération des agents publics est réduite à 90 % pendant les périodes de congé de maladie ordinaire (CMO) où un agent public devait être rémunéré à 100 %.

Précisément, la rémunération pendant un CMO est différente pour un fonctionnaire et un contractuel de droit public.

- Pour les fonctionnaires, la rémunération est réduite à 90 % (au lieu de 100 %) pendant les trois premiers mois du CMO.
- Pour les contractuels de droit public, la rémunération est réduite à 90 % (au lieu de 100 %) pendant :
 - Le premier mois après quatre mois de services
 - Les deux premiers mois après deux ans de services ;
 - Les trois premiers mois après trois ans de services.

Il faut toutefois prêter une attention sur le régime indemnitaire. Par principe, le régime indemnitaire suit en effet le sort du traitement. Tout dispositif qui maintiendrait intégralement le régime indemnitaire au lieu de 90 % est illégal. Il en va de même pour un dispositif qui consiste à appliquer plus de 90 % du régime indemnitaire sur une période au cours de laquelle le régime indemnitaire devrait être de 90 %.

Tel est le cas, par exemple, des délibérations qui indiquent que :

- Le régime indemnitaire est maintenu intégralement pendant les trois premiers mois
- Le régime indemnitaire est réduit d'1/30^e à compter d'un certain nombre de jours. Dans ce cas, les jours de CMO pour lesquels la rémunération n'est pas réduite ne doivent pas être rémunérés intégralement.
- Le régime indemnitaire qui réduit d'1/100^e la rémunération par jour car cette réduction revient à maintenir plus que 90 % du régime indemnitaire.
- ...

Il importe ainsi de ne pas appliquer une délibération illégale en faisant prévaloir la loi et d'abroger cette délibération pour en prendre une nouvelle qui est conforme à la loi.

Vous trouverez en ce sens une note publiée sur notre site Internet [en cliquant ici](#).

ASSISES DE L'ABSENTEÏSME

L'absentéisme est un défi majeur pour les collectivités territoriales. Comment mieux le comprendre, le prévenir et l'accompagner ?

Le Centre de Gestion de l'Oise vous invite à ses premières Assises de l'Absentéisme, un événement incontournable pour échanger et trouver des solutions adaptées.

Rendez-vous le 29 avril 2025, de 9h à 13h30

Centre de Gestion de l'Oise

·Au programme :

Conférences et table ronde : décrypter les causes et identifier les leviers d'action avec des experts de RELYENS et de la MNT

·Entretiens individuels sur rendez-vous :

- Évaluer l'absentéisme dans votre collectivité.
- Faire le point sur les dossiers d'agents en situation d'inaptitude physique.

·Stands partenaires : découvrez des solutions concrètes.

·Déjeuner convivial pour poursuivre les échanges.

Ne manquez pas cette opportunité unique ! Les places sont limitées, alors inscrivez-vous dès maintenant :

communication@cdg60.com | 03 44 06 22 60 | sur notre site internet :

<https://www.cdg60.com/events/assises-de-la-ruralite/>

Nous vous attendons nombreux pour faire avancer ensemble la gestion de l'absentéisme !

LES ASSISES DE L'ABSENTEÏSME

LA TERRITORIALE,
MALADE DE SON
ABSENTEÏSME?

MARDI 29 AVRIL 2025

- ✓ CONFÉRENCES
- ✓ RDV INDIVIDUELS
- ✓ STANDS
- ✓ DÉJEUNER CONVIVAL

EN COLLABORATION AVEC



Plus d'informations et inscription sur :
communication@cdg60.com



LES ASSISES DE L'ABSENTEÏSME

MARDI 29 AVRIL 2025

AU CENTRE DE GESTION DE L'OISE



- 9h00** Accueil des participants
- 9h15** Ouverture de la journée
- 9h30** Conférence d'ouverture par Régis DOUAUD - RELYENS
"Absentéisme dans la fonction publique territoriale : Panorama "
- 10h30** Pause
- 10h45** Table ronde avec la MNT et RELYENS :
"Prévenir et gérer l'Absentéisme"
- 11h45** Bilan de la matinée et perspectives
- 12h00** Déjeuner convivial

RDV PERSONNALISES

VOUS SOUHAITEZ CONNAITRE LES STATISTIQUES D'ABSENTEÏSME DE VOTRE COLLECTIVITE ?
PRENEZ RDV CE JOUR-LA POUR ECHANGER AVEC VOS EXPERTS !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN POINT SUR UNE SITUATION INDIVIDUELLE D'UN DE VOS AGENTS LIEE A UNE INAPTITUDE PHYSIQUE ?
PRENEZ RDV CE JOUR-LA POUR ECHANGER AVEC VOS EXPERTS !

ET AUSSI ,
STANDS DE NOS PARTENAIRES,
SENSIBILISATON A LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL...

Inscriptions à la journée et aux rdv individuels :
communication@cdg60.com



EN COLLABORATION AVEC



**RECENSEMENT
DES POSTES
POUR
L'OUVERTURE
DES
CONCOURS**

Du 18 mars au 10 mai 2025, c'est le moment de faire entendre votre voix en matière de recrutement ! Les Centres De Gestion de la région des Hauts-de-France lancent le recensement des besoins en recrutement des collectivités et établissements publics territoriaux.

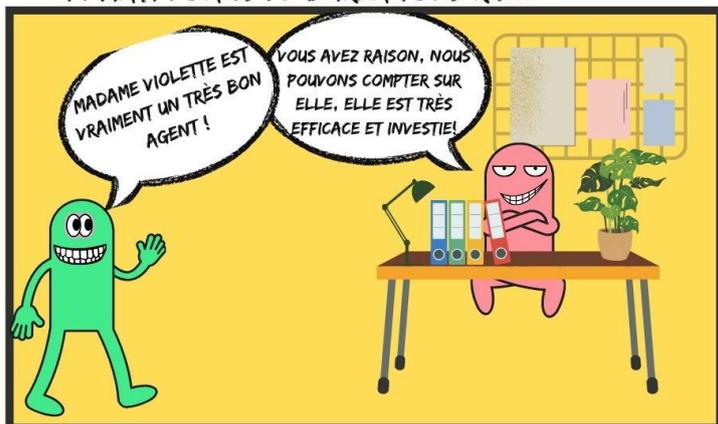
Employeurs territoriaux, c'est votre chance de partager vos attentes et perspectives de recrutement avec votre Centre De Gestion. Votre réponse compte, et elle est totalement sans engagement !

Que vous ayez des besoins concrets ou même un état néant à déclarer, chaque réponse compte pour nous aider à mieux vous accompagner. Retrouvez [ici](#) le courrier du Président du CDG60.

**LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DES HAUTS DE FRANCE DES BESOINS
EN RECRUTEMENT EN VUE DE L'ORGANISATION DES CONCOURS
2026/2027 A LIEU JUSQU'AU 10 MAI 2025... PENSEZ-Y !!!**



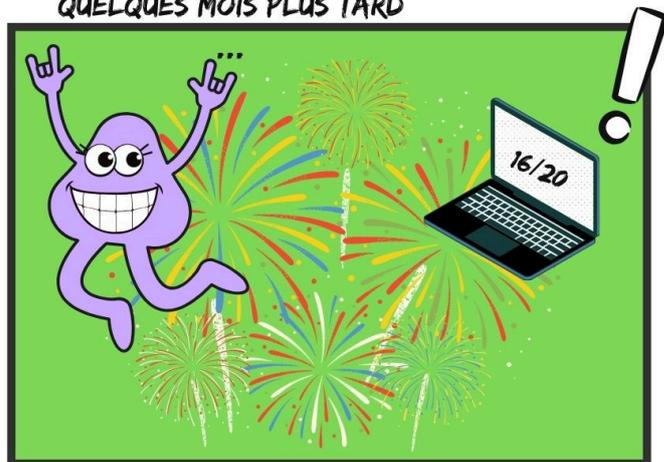
UN MATIN DANS LE BUREAU DES RH...



PENDANT CE TEMPS, AU TRAVAIL DE MADAME VIOLETTE...



QUELQUES MOIS PLUS TARD



APRÈS L'ANNONCE DES RÉSULTATS...



Toutes les informations : concours-examens@cdg60.com ou par téléphone : 03 44 06 22 60

L'ATTRACTIVITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Réfléchir ensemble à l'attractivité de la fonction publique territoriale !

Le mardi 18 mars 2025, le Centre de Gestion de l'Oise (CDG60) a réuni un premier groupe de travail en intelligence collective pour avancer sur cet enjeu majeur : attirer et fidéliser les talents dans la fonction publique territoriale.

Une réunion riche en échanges et en idées, qui ouvre de belles perspectives pour l'avenir ! Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur contribution précieuse. Catherine Giardina, Sophie Mercier, Aude BOCQUET-PIENNE, Sébastien JULES, Fabrice LUGINBÜHL, Clara BOULLET, Frédérick LAMARE, Nicolas GERAULT et Jacques DORIDAM.



ET VOUS, QU'EN PENSEZ- VOUS ?



Dans le cadre d'une étude nationale menée par l'ANDCDG, un sondage est ouvert aux lycéens, étudiants et jeunes diplômés pour mieux comprendre leurs attentes et leur perception du travail dans la fonction publique territoriale.

Répondez au questionnaire :

<https://cigversailles.limesurvey.net/759383?lang=fr>



Dans le cadre de la rédaction du Panorama de l'emploi territorial et afin de réaliser un zoom sur les métiers de la gestion financière, budgétaire ou comptable, le CIG Grande Couronne vous propose un questionnaire à destination des agents exerçant ces missions et qui permet de mettre en avant ces métiers.

Répondez au questionnaire :

<https://cigversailles.limesurvey.net/589445?lang=fr>



Dans le cadre de la mobilité professionnelle, le CDG60 vous consulte pour connaître vos besoins.

Répondez au questionnaire : [ici](#)



Grâce à vous toutes et tous, le Club SGM 60 existe depuis un peu plus de 2 ans ! C'est le moment pour nous pencher collectivement sur les actions réalisées et nous projeter vers l'avenir du Club en 2025. Pour cela nous vous invitons à nous faire part de vos avis et suggestions.

Répondez au questionnaire : [ici](#)



COACHING



Une nouvelle offre de service au sein du CDG60 : le COACHING pour propulser votre potentiel !

Vous aspirez à relever de nouveaux défis ? Vous êtes en quête d'évolution professionnelle ou de solutions efficaces pour mieux gérer vos missions ? Vous souhaitez booster votre motivation ou retrouver du sens au travail ?

Le Centre de gestion de l'Oise est ravi de vous présenter sa nouvelle offre de service de coaching professionnel, une solution sur mesure pour vous accompagner à chaque étape de votre carrière.

Qu'est-ce que le coaching ?

Le coaching est un processus d'accompagnement qui vise à aider une personne à atteindre ses objectifs, à améliorer ses performances et à mobiliser ses ressources pour atteindre son plein potentiel.

Le coach, en tant que facilitateur, utilise des techniques et outils adaptés qui permet aux personnes de prendre conscience de leurs forces, de leurs faiblesses, de leurs besoins, de leurs aspirations et de faire émerger leurs propres solutions.

Pourquoi choisir notre offre de coaching ?

Notre coach certifié, expert de la fonction publique territoriale, vous offrira un espace d'écoute bienveillant, des outils concrets et des méthodes éprouvées pour vous aider à :

- Clarifier vos objectifs et définir un plan d'action réaliste.
- Identifier et dépasser vos blocages et vos freins.
- Développer votre confiance en vous, votre estime de soi ou votre leadership.
- Accroître votre motivation et votre engagement.
- Atteindre vos résultats et vous épanouir professionnellement.
- Améliorer la communication ou vos relations avec vos collègues ou vos supérieurs.
- Gérer votre stress et votre charge de travail.
- Préparer une transition de carrière ou une mobilité
- Améliorer votre équilibre vie professionnelle/personnelle

Pour plus de renseignement : Contacter le pôle Accompagnement Mobilité Emploi ou sur gpet@cdg60.com

**RECHERCHE
STAGE
D'OBSERVATION
MISE EN
SITUATION**



Comme vous le savez, le Centre de Gestion de l'Oise accompagne les employeurs publics du département dans le reclassement pour inaptitude des agents.

Dans ce cadre, notre établissement est partie prenante dans les conventions de préparation au reclassement des agents concernés pour lesquels nous travaillons sur la mise en œuvre d'un nouveau projet professionnel.

C'est dans ce cadre que nous recherchons des stages d'observation/ mise en situation (pouvant aller de 1 semaine à 1 mois) pour un agent que nous accompagnons, prioritairement, sur les métiers suivants :

- Chargé(e) d'accueil en bibliothèque/ médiathèque
- Chargé d'accueil et de surveillance du patrimoine en Musée
- Ambassadeur du tri

Secteurs concernés : Méru, Clermont, Creil, Beauvais.

En ce sens, nous sommes à la recherche de collectivités ou établissements publics pouvant accueillir un agent afin de lui permettre d'affiner son projet professionnel.

L'objectif de cette période d'observation / de mise en situation est de valider la pertinence d'un nouveau projet professionnel en étant confronté in situ à un environnement, des contraintes et des motivations liées à un poste. La période d'observation / de mise en situation a pour objet de permettre au bénéficiaire d'approcher les aspects du métier évoqué. Il pourra ainsi être en mesure de conforter son souhait de postuler sur un poste de ce type chez un employeur public, de se former au métier visé, de préparer un concours et le cas échéant de valoriser sa candidature.

Dans l'affirmative, le Centre de Gestion prendra en charge la rédaction de la convention de stage.

Si votre collectivité est volontaire pour accueillir un stagiaire dans ce cadre, ou si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez vous rapprocher de Madame Aurélie ROCHAT MALLARD : gpet@cdg60.com

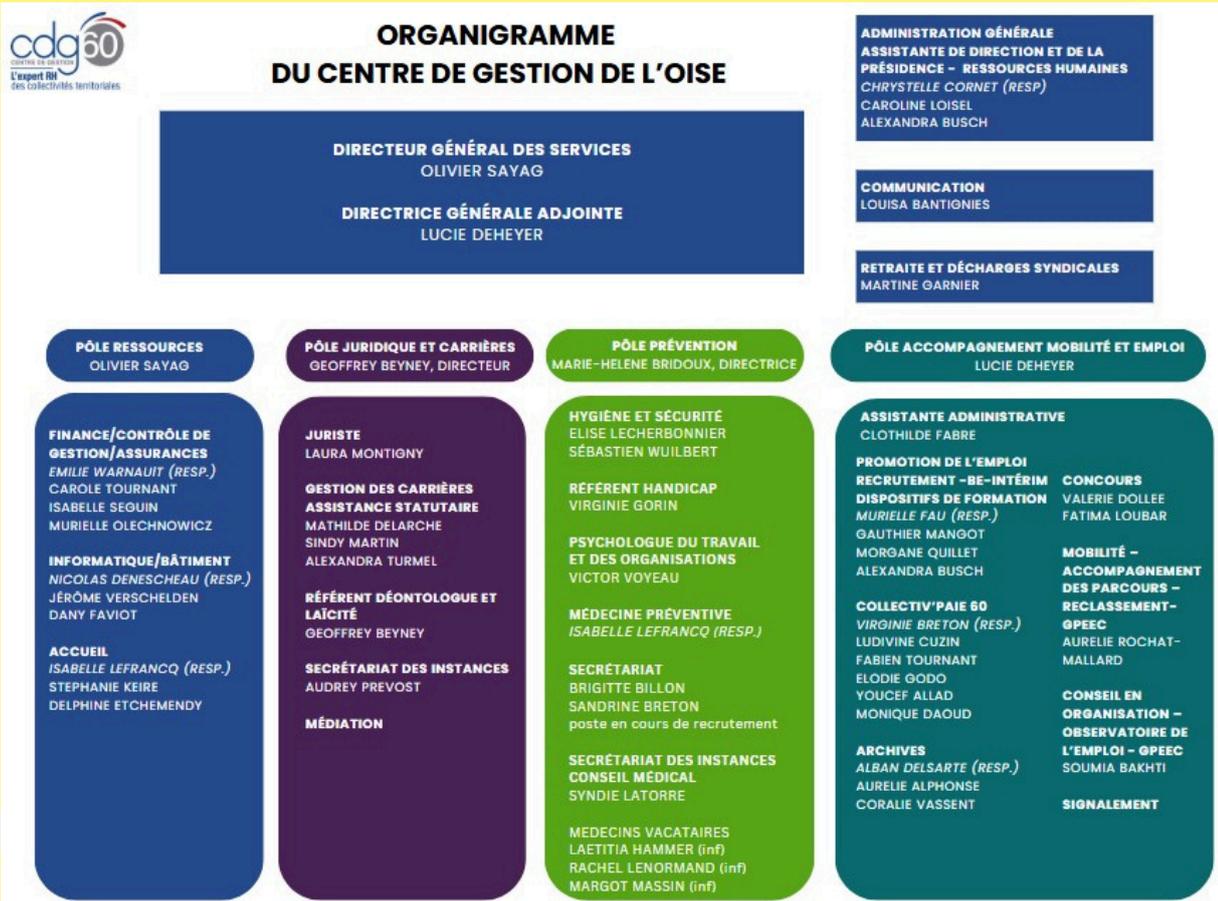
LE NOUVEL ORGANIGRAMME DU CDG60

L'organigramme du CDG60 est à jour !

Vous souhaitez mieux connaître notre organisation et identifier vos interlocuteurs ?

L'organigramme actualisé du Centre de Gestion de l'Oise est désormais disponible sur notre site internet.

Consultez-le [ici](#)



NOUVELLE INTERFACE DE NOTRE SITE INTERNET

Notre site internet fait peau neuve !

Dans un souci de fluidité, de clarté et de modernité, nous avons repensé son design et sa navigation pour vous offrir une expérience plus agréable et intuitive.

Nous espérons que cette nouvelle version vous plaira et facilitera votre accès à l'information. N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions ! Découvrez-le dès maintenant : [ici](#)

LES ASSISES DE L'ABSENTEISME

**LA TERRITORIALE,
MALADE DE SON
ABSENTÉISME?**

MARDI 29 AVRIL 2025

- ✓ CONFÉRENCES
- ✓ RDV INDIVIDUELS
- ✓ STANDS
- ✓ DÉJEUNER CONVIVIAL

EN COLLABORATION AVEC



Plus d'informations et inscription sur : www.cdg60.com



LES ASSISES DE L'ABSENTÉISME

MARDI 29 AVRIL 2025

AU CENTRE DE GESTION DE L'OISE



9h00 Accueil des participants

9h15 Ouverture de la journée

9h30 Conférence d'ouverture par
Régis DOUAUD - RELYENS

*"Absentéisme dans la fonction publique territoriale :
Panorama "*

10h30 Pause

10h45 Table ronde avec la MNT et RELYENS :
"Prévenir et gérer l'Absentéisme"

11h45 Bilan de la matinée et perspectives

12h00 Déjeuner convivial

RDV PERSONNALISES

VOUS SOUHAITEZ CONNAITRE LES
STATISTIQUES D'ABSENTEISME DE
VOTRE COLLECTIVITE ?
PRENEZ RDV CE JOUR-LA POUR
ECHANGER AVEC VOS EXPERTS !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN POINT
SUR UNE SITUATION INDIVIDUELLE
D'UN DE VOS AGENTS LIEE A UNE
INAPTITUDE PHYSIQUE ?
PRENEZ RDV CE JOUR-LA POUR
ECHANGER AVEC VOS EXPERTS !

Inscriptions à la journée et aux rdv individuels :
communication@cdg60.com

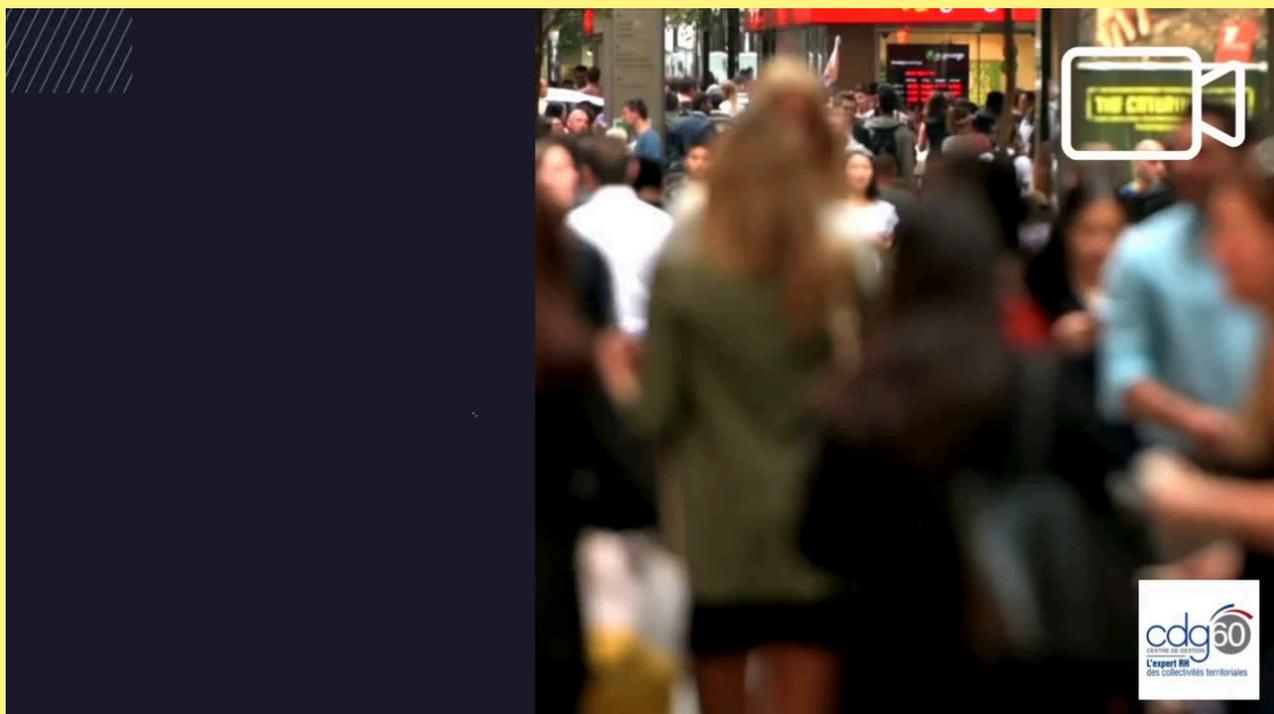
ET AUSSI ,
STANDS DE NOS PARTENAIRES,
SENSIBILISATON A LA QUALITE
DE VIE AU TRAVAIL...

EN COLLABORATION AVEC



L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Parce que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un enjeu majeur, nous vous proposons la vidéo des interviews de trois collectivités engagées : Clermont, la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées et l'Agglomération Creil Sud Oise. Elles partagent leur regard sur les inégalités femmes-hommes dans la Fonction Publique Territoriale et les actions mises en place pour y remédier.



Dans le prolongement de la Journée internationale des droits des femmes, le CDG60, en partenariat avec le CNFPT, a proposé le lundi 10 mars, une formation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, animée par le Groupe Egaé. Déconstruire les stéréotypes, comprendre les mécanismes des inégalités, identifier les leviers d'action... Cette formation permet aux participants d'approfondir un enjeu fondamental : faire de l'égalité un principe concret au sein de nos organisations. L'égalité professionnelle ne se décrète pas, elle se construit au quotidien. Cela passe par des actions de sensibilisation, des engagements forts et une volonté commune de faire évoluer les pratiques.



AGENDA DU CENTRE GESTION DE L'OISE



27/03	CONSEIL MEDICAL EN FORMATION RESTREINTE/ CONSEIL MEDICAL EN FORMATION PLENIERE
01/04	WEBINAIRE SUR L'ACTUALITÉS STATUTAIRES
02/04	WEBINAIRE SUR LE LANCEMENT DE LA PROMOTION INTERNE
03/04	WEBINAIRE SUR LE LANCEMENT DE LA PROMOTION INTERNE
03/04	WEBINAIRE SUR L'ACTUALITÉS STATUTAIRES
22/04	SESSION CNRACL
23/04	SESSION CNRACL
24/04	SESSION CNRACL
29/04	ASSISES DE L'ABSENTEISME

OFFRES D'EMPLOIS



Le Centre de gestion de l'Oise recrute !

- Un Responsable informatique (F/H) pour le CDG60
- Un Gestionnaire administratif médecine du travail (F/H) pour le CDG60
- Des Secrétaires généraux de mairie (F/H) tous secteurs
- Un Agent gestion financière (F/H) pour le secteur de Nogent-Sur-Oise
- Un Assistant de Direction (F/H) pour la communauté de communes du Pays de Bray
- Un Directeur des Services Techniques (F/H) pour la commune de Margny les Compiègne

Retrouvez toutes les annonces ici :

<https://recrutement-pp.fr/cdg-oise>

RECHERCHE

VOUS ÊTES UNE
COLLECTIVITÉ ET VOUS
RECHERCHEZ DES
ANIMATEUR(TRICE)S
TITULAIRES DU BAF A?

CONTACTEZ NOUS
SERVICE RECRUTEMENT DU CENTRE DE GESTION DE L'OISE
03 44 06 22 60
EMPLOI-TERRITORIAL@CDG60.COM



CENTRE DE GESTION DE L'OISE

2 RUE JEAN MONNET

PAE DU TILLOY

BP 20807 - 60008 BEAUVAIS

03.44.06.22.60

communication@cdg60.com